



Projet Educatif et pédagogique de l'Ecole Notre-Dame de la Providence

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Eglise Catholique de mettre à disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi notre établissement, par sa contribution au service de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'Ecole prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et aux dialogues indispensables pour fonder un projet de société commun.

Texte voté par le comité National de l'Enseignement Catholique Suite à la Charte de la Laïcité 2013

1 - Grandir dans la joie de l'Evangile

« Jésus se mit à table avec eux, prit le pain et remercia Dieu ; puis il rompit le pain et leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent. »
Luc 24, les disciples d'Emmaüs

Une des missions spécifiques de l'Enseignement Catholique est de proposer la Foi chrétienne, sans l'imposer. La vie du Christ inspire notre quotidien et notre vie à l'école.

♦ L'école fait aux familles et aux élèves les propositions suivantes :

- proposer une pastorale de 1^{ère} annonce en lien avec les grandes fêtes de l'année liturgique,
- parler de la vie de Jésus
- partager, découvrir les richesses de l'Evangile
- découvrir le message de l'évangile dans des temps de Pastorale
- temps de prière ou d'intériorité dans l'Oratoire
- proposer des temps de célébration pour vivre en communauté chrétienne pendant toute sa scolarité
- dans la vie scolaire, faire référence au message du Christ, par des paroles et des gestes.
- partager, rencontrer, échanger, louer, communier, aimer vous les uns les autres (accueil et respect de chacun)

♦ Importance de la démarche des parents :

- s'engager à soutenir les propositions faites par l'école
- respecter les convictions religieuses de l'école

♦ Rôle de l'élève :

- participer à la pastorale
- participer aux célébrations
- participer aux œuvres caritatives
- participer à la kermesse missionnaire

2 - Devenir élève et élève éco-citoyen

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés ... »
Jean 15, Jésus, source d'Amour

Tout homme ne peut vivre isolé. Pour se développer, s'épanouir, chacun a besoin de vivre avec les autres, dans le souci du respect de l'être humain et de l'environnement.

♦ L'école doit donc aider l'enfant à :

- Respecter l'autre et se respecter soi-même

- Etre poli et aimable avec les autres enfants et tous les adultes
- Apprendre à gérer un conflit par le dialogue, si besoin avec l'aide de l'adulte
- Travailler, jouer en groupe en acceptant les différences.
- Prendre part à l'élaboration des règles de vie et apprendre à les respecter.
- Avec l'aide des adultes, apprendre à avoir des règles d'hygiène
- Se comporter correctement afin de donner une bonne image de soi (vocabulaire, attitude)
- Respect de son intimité et de celle des autres

- Respecter l'environnement

- Avoir le souci de la propreté des cours et des locaux
- Etre soigneux dans l'utilisation du matériel collectif mis à disposition par l'école
- Veiller à la végétation, en prenant garde de ne pas abîmer les fleurs et les arbres
- Réaliser les opérations de tris (papiers, déchets, cantine, bouchons, ...)
- Sensibiliser les élèves aux gestes écologiques simples

♦ Importance du rôle des parents :

- respecter le règlement intérieur de l'école
- Etre attentif et veiller à la propreté et à la tenue de l'enfant
- Relire si besoin les règles de l'école avec l'enfant

♦ Rôle de l'élève :

- Travailler, jouer en groupe en acceptant les différences
- Prendre part à l'élaboration des règles de vie et apprendre à les respecter dans tous les lieux de l'école
- Apprendre à avoir des règles d'hygiène simples
- Se comporter correctement afin de donner une bonne image de soi (vocabulaire, attitude)
- Tenir les cours et les locaux propres
- Etre soigneux dans l'utilisation du matériel collectif mis à disposition par l'école
- Veiller à la végétation, en prenant garde de ne pas abîmer les fleurs et les arbres
- Réaliser les opérations de tris (papiers, déchets, cantine, bouchons, ...)
- Réaliser des gestes écologiques simples (fermer les portes, éteindre la lumière, ...)

3 - Accompagner chacun dans sa particularité

« Mais d'autres grains tombèrent dans la bonne terre et ils ont donné du fruit à raison de cent, ou soixante ou trente pour un. »

Matthieu 13, le semeur

Tout homme a ses propres capacités, son propre rythme d'apprentissage. Il est donc nécessaire de reconnaître ces différences afin de favoriser le désir d'apprendre, le goût de l'effort et de découverte chez l'enfant.

L'école doit donc :

- Avoir des exigences clairement définies concernant le travail de chaque élève
- Donner confiance en valorisant les productions des enfants
- Etablir des liens Parents-Enseignants, à travers des dossiers d'évaluations et des rencontres systématiques (réunions de classes, parents - enseignante spécialisée, psychologue scolaire ...), avec les spécialistes extérieurs si besoin.
- Utiliser des moyens et des méthodes variés permettant de faire progresser chacun
- Proposer aux élèves qui en ont besoin des aides pédagogiques
- Donner à l'élève le goût de l'effort, la maîtrise de soi pour le conduire à son seuil d'épanouissement
- Participer à des sessions de formation

Importance du rôle des parents :

- s'intéresser à la journée d'école de son enfant
- Encourager l'enfant, lui donner confiance
- Dialoguer avec les enseignants dans le respect de leur métier
- Entendre les difficultés de l'enfant et être à l'écoute des propositions d'aides internes et/ou externes proposés par l'école (psychologue scolaire, enseignant spécialisé, ...)
- Veiller aux rythmes biologiques de l'enfant
- Vérifier le matériel, si besoin le renouveler
- Accompagner, vérifier mais ne pas faire à la place
- Se tenir informé de la vie de l'école en signant les courriers transmis

Rôle de l'élève :

- Faire ses devoirs
- Demander de l'aide si besoin
- Oser dire sa difficulté
- Ne pas se décourager
- Travailler avec confiance, sans jalousie ni rivalité, dans un esprit de coopération et de camaraderie
- Etre autonome et responsable sur des tâches simples (à la cantine, en classe, ...)
- Avoir son matériel en bon état toute l'année
- Donner le meilleur de soi

4 - Entrer en relation avec l'autre

« Allez donc dans toutes les nations, faites des disciples. »
Matthieu, 28

Tout homme ne peut vivre replié sur lui-même, il doit s'ouvrir aux autres par le partage. Tout homme a besoin de la confiance pour vivre et grandir. La confiance mutuelle est une qualité essentielle à la relation éducative et à la réussite des apprentissages. Il est donc nécessaire que l'école permette une véritable communication entre les membres de la communauté éducative.

L'école doit donc :

- Favoriser l'entraide entre enfants
- Proposer des temps forts où les enfants vivent l'esprit de la Communauté et de Partage
- S'associer à des actions humanitaires pour permettre aux enfants de découvrir la Solidarité
- Permettre de découvrir la vie de groupe en dehors des activités scolaires traditionnelles
- Proposer un parrainage pour une intégration plus facile pour les nouveaux élèves à la rentrée
- Favoriser l'échange entre les différentes classes de niveaux

L'école doit donc aider à :

- Accompagner dans la confiance les élèves
- Permettre la participation des parents à la vie de l'école
 - Structurellement par leur engagement dans les associations (Organisme de Gestion, Association de parents d'élèves ou en tant que parents délégués)
 - Ponctuellement, par l'accompagnement ou la participation aux activités, en lien avec les enseignants
 - Par des temps de convivialité invitant librement parents et enseignants, à des rencontres
 - Par différents moyens de communication (site, invitation au CA, réunion de classe, ...)
- Permettre la participation des élèves à la vie de l'école en tant que délégué de classe.

Importance du rôle des parents :

- L'école s'appuie sur le bénévolat (OGEC, APEL, ...) et a besoin de toutes les bonnes volontés lors de manifestations de sport ou de sorties.
- Les enseignants doivent pouvoir parler le plus aisément possible : la confiance facilitera ces échanges. Pour les enfants, ces liens entre adultes doivent être apparents pour leur permettre d'accepter les règles de vie et de travail.

Rôle de l'élève :

- Participer à la vie de l'école (délégués d'élèves)
- Possibilité de tutorer ou parrainer un élève
- Accepter et s'investir dans le travail de groupe

Signature des parents